



Fédération des Travailleurs des industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

263, rue de Paris - case 426 - 93514 Montreuil cedex -
Tél. 01 48 18 80 24 - Fax 01 48 51 99 07 et 01 48 18 81 52

Site Internet : filpac-cgt.fr

Montreuil, le 15 mai 2009

Déclaration FILPAC-CGT à l'adresse des éditeurs PQR-PQD

Une réunion paritaire en PQR s'est tenue le 6 mai 2009. Votre syndicat patronal a accepté d'entamer une négociation de GPEC de branche.

Nous devons nous rencontrer une nouvelle fois le 10 juin prochain avec à l'ordre du jour de la réunion les points suivants :

- le bilan du PMS ;
- l'évolution des métiers ;
- la modernisation des outils industriels.

Si notre organisation syndicale s'inscrit dans la démarche d'une négociation de GPEC de branche au service de l'emploi et des qualifications avec la ferme volonté d'aboutir à un accord le plus rapidement possible, elle ne peut accepter que des directions d'entreprise se permettent d'inscrire à l'ordre du jour des Comités d'entreprise, des mesures menaçant l'emploi.

Aucune négociation locale ne peut avoir lieu tant qu'un accord national n'a pas été conclu.

Nous mettons en garde les éditeurs de PQR et PQD sur toutes les manœuvres qui consisteraient à transformer les négociations nationales en chambres d'enregistrement de plans sociaux des entreprises de presse régionale ou départementale.

Nous vous demandons en conséquence de surseoir à toute disposition pouvant menacer l'emploi durant la période de négociations que nous allons mener au sein de la branche PQR-PQD.